

Les inondations peuvent contaminer votre puits ou votre source

Supposez que votre eau est contaminée si l'eau de crue a atteint votre puits ou votre source, et ne l'utilisez pas pour boire jusqu'à ce que vous sachiez qu'elle est sûre. Après une inondation, l'eau peut être impropre à la consommation, à la cuisine ou au nettoyage. Pendant et après les inondations, les puits et les sources privés peuvent être contaminés par des bactéries, des micro-organismes et d'autres polluants provenant des eaux usées, du mazout, des déchets agricoles ou industriels, des produits chimiques et d'autres substances pouvant causer de graves maladies.

Inondation près de votre puits ou de votre source

N'utilisez pas l'eau de votre puits ou de votre source avant de l'avoir testée et de savoir qu'elle est sûre, surtout si :

- Le puits ou la source était ou est recouvert d'eaux de crue ou situé près de l'inondation
- L'eau a une odeur douce ou une odeur de carburant ou de produits chimiques, ou se trouve à proximité d'un déversement présumé de carburant ou de produits chimiques

Inspectez votre réseau d'eau pour détecter les effets des inondations

Si vous n'avez pas vu la zone pendant l'inondation, cherchez des débris et de la boue dans la région et des taches d'eau ou de boue sur le puits ou dans une source. Ce sont des signes que votre système a été inondé.

1. Si vous ne courez pas de risques, inspectez les composants électriques :
 - Recherchez le câblage ou les composants électriques exposés/endommagés.
 - Vérifiez si de l'eau a pénétré dans des composants électriques. Ne touchez pas aux fils électriques.
 - Si les branchements électriques ou les commandes situées à l'extérieur du tubage de puits ou du boîtier de source restent submergés, n'allumez pas la pompe tant que les eaux de crue n'ont pas baissé.
2. Vérifiez si les composants structuraux du système d'eau sont endommagés.
 - Vérifiez le tubage de puits - Un tubage de puits courbé ou fissuré peut permettre à l'eau, aux sédiments et aux débris de pénétrer dans le puits et augmenter le risque de contamination.
 - Vérifiez le couvercle et le joint du puits pour vous assurer qu'ils sont solidement fixés au tubage de puits. Les sédiments et les débris peuvent pénétrer dans le puits par un couvercle non étanche.

- Inspecter le carrelage du boîtier de source et les éléments structurels pour vérifier qu'ils sont bien scellés et qu'ils restent en place.
3. Si votre système d'eau semble gravement endommagé, appelez un [foreur sondeur de puits autorisé \(lien en anglais\)](#) ou votre [ingénieur régional \(lien en anglais\)](#).
 4. Si vous savez que du fioul ou des produits chimiques ont été déversés près de votre puits ou de votre source, appelez [le service de gestion des déversements du Department of Environmental Conservation du Vermont \(DEC\) \(lien en anglais\)](#) pendant les heures de bureau (7:45 - 16:30) au 802-828-1138 ou, en dehors des heures de bureau, au 800-641-5005 pour signaler le déversement. **Ne buvez pas l'eau** si vous pensez qu'un déversement de fioul ou de produits chimiques a affecté votre puits ou si votre eau a une odeur sucrée ou une odeur de fioul ou de produits chimiques.
 5. Il se peut également que vous ayez des problèmes avec votre fosse septique. [Trouvez des ressources pour vous aider avec votre fosse septique](#). Les liens de cette page renvoient à des ressources. Pour obtenir des informations dans une autre langue, contactez l'agence des ressources naturelles sur le site ANR.CivilRights@vermont.gov ou appelez le 802-636-7827.

Si votre puits ou votre source a été touché par une inondation

Les bactéries sont les contaminants les plus courants de l'eau potable après une inondation. Les bactéries peuvent vous rendre malade. Ne buvez pas votre eau avant de l'avoir fait analyser.

1. Tant que l'eau n'a pas été analysée et que les résultats de votre eau n'indiquent pas que les coliformes totaux et les bactéries E. coli n'ont « pas été détectés », n'utilisez pas votre eau pour :
 - Boire
 - Cuisiner
 - Faire la vaisselle
 - Faire du jus ou de la glace
 - Laver des fruits et légumes
 - Se brosser les dents
 - Préparer du lait maternisé
2. Approvisionnez-vous de l'eau d'une source sûre connue.
 - Remplissez des contenants alimentaires avec de l'eau provenant d'une source sûre connue, comme la bibliothèque municipale, l'hôtel de ville, les pompiers, l'école, l'église ou le bureau municipal.

- Achetez de l'eau embouteillée.
- Achetez de l'eau auprès d'un transporteur d'eau en vrac et remplissez un réservoir. Trouvez une [liste des transporteurs d'eau en vrac \(lien en anglais\)](#) ou recherchez sur Internet « transporteurs d'eau en vrac Vermont ».
- Si vous ne pouvez pas obtenir de l'eau d'une source sûre connue, **faites bouillir l'eau pendant une minute** pour tuer les bactéries et autres micro-organismes qui peuvent s'y trouver. Ne faites pas bouillir l'eau si vous :
 - Sentez ou voyez des signes de produits chimiques dans votre eau
 - Tenez compte qu'il y a eu un déversement de carburant ou de produits chimiques à proximité
 - Vérifiez si l'eau est trouble ou pleine de sédiments.
- **Ne remplissez pas** votre puits ou votre source contaminée avec de l'eau livrée par un transporteur d'eau. Au lieu de cela, conservez l'eau dans des contenants sans danger pour les aliments.

Comment tester votre eau potable

1. Appelez le laboratoire du département de la santé au 802-338-4724 pour commander un kit de test de bactéries au prix de 14 \$.
2. Avant de prélever un échantillon d'eau :
 - Enlever toute trace visible de boue, de sédiments et d'autres débris autour du tubage de puits ou à l'intérieur de la boîte à ressort.
 - Si votre eau est boueuse ou trouble, faites couler l'eau à partir d'un robinet extérieur avec un tuyau jusqu'à ce que l'eau devienne claire et soit exempte de sédiments. Cette opération peut prendre de 30 minutes à plusieurs heures ou jours, en fonction de la taille et de la profondeur du puits ou de la source et de l'étendue de la contamination.
3. Suivez les instructions sur le kit de test pour prélever l'échantillon. Veillez à prélever l'échantillon le jour même où vous le renvoyez.
4. Renvoyez l'échantillon au laboratoire du département de la santé ou au bureau de santé local le plus proche, du lundi au jeudi. [Consultez le calendrier \(lien en anglais\)](#) pour savoir quand l'échantillon doit être renvoyé.
5. Vous devriez recevoir les résultats sur les bactéries dans un délai de deux jours ouvrables.
6. **N'utilisez pas l'eau tant que les résultats de l'analyse n'indiquent pas que les coliformes totaux et les bactéries E. coli n'ont « pas été détectés ».** Obtenez de l'eau d'une source sûre connue ou faites-la bouillir pendant une minute avant de l'utiliser.

Après avoir reçu les résultats de votre eau

- Si vos résultats indiquent que des bactéries ont été « détectées », [suivez les étapes de désinfection de votre puits ou de votre source \(lien en anglais\)](#) une fois que les eaux de crue ont baissé. Si vous avez besoin d'aide pour désinfecter votre puits ou votre source, [contactez un foreur sondeur de puits local \(lien en anglais\)](#) ou [un expert en qualité de l'eau \(lien en anglais\)](#).
- Après avoir désinfecté votre puits ou votre source, refaites un test de bactéries de votre eau 2 à 3 jours après la disparition de l'odeur de chlore. Appelez le laboratoire du département de la santé au 802-338-4724 pour commander un kit de test de bactéries au prix de 14 \$.